

PROTCOLE SANITAIRE

- Port du masque obligatoire pour les personnes âgées de plus de 11 ans avant et après la pratique de la danse. Les parents accompagnant doivent également porter un masque.
- Entrée et sortie séparées : un sens unique de circulation sera mis en place. Merci de déposer votre enfant à l'entrée prévue à cet effet et de l'attendre à la sortie (à l'autre bout de la salle pour le gymnase EMP et de l'autre côté de la salle de la réunion au centre Gérard Philipe).
- Entrée interdite pour les parents (tolérance pour les nouveaux adhérents pour qui les parents seront autorisés à déposer les enfants dans la salle de danse avant le début du cours).
- Distance physique de deux mètres respectée avant, pendant (dans la mesure du possible) et après les cours.
- Les vestiaires sont condamnés. Merci d'habiller votre enfant avant le cours afin de gagner du temps. Concernant la tenue, elle vous sera communiquée par chaque professeur respectif. En attendant, un legging, tee-shirt, chaussette et queue de cheval suffiront.
- Prévoir une bouteille d'eau avec le prénom de l'enfant dessus.
- Prévoir du gel hydro alcoolique et son application obligatoire avant chaque début de cours. Il vous en sera également fourni.
- Désinfection des barres et aération de la salle après chaque cours.
- Port du masque obligatoire pour les professeurs (sauf pendant la pratique de l'activité enseignée).